Procédure de
PRE-INSCRIPTION au Lycée Saint-Denis
ANNEE SCOLAIRE 2024/2025

Pour la prochaine rentrée, la première étape pour l'inscription, en classe de seconde, première ou terminale est à faire via notre formulaire en ligne sur notre site internet www.lyceesaintdenis.com. **Merci de lire attentivement ce document pour faciliter vos démarches ultérieures**.

Attention, nous vous conseillons fortement d'utiliser les navigateurs internet MOZILLA FIREFOX ou GOOGLE CHROME afin de pouvoir effectuer les démarches ci-dessous.

En cas de difficulté pour réaliser ces démarches, les familles peuvent nous contacter par mail à l'adresse inscriptions.lycee@lycee-saintdenis.com dès le 8 janvier 2024.

Étape 1 : LA PRE-INSCRIPTION

1 – Préambule :

Avant même de commencer à compléter le formulaire de demande de pré-inscription en ligne (lien sur notre site internet), **il est nécessaire d'enregistrer sur votre ordinateur les documents cités ci-dessous en format JPEG, PDF ou PNG.**

Les documents ci-après devront obligatoirement être « déposés en ligne » lors de la démarche de pré-inscription.

- ✓ **Livret de famille** page « **responsable** »
- ✓ **Livret de famille** page « **élève** »
- ✓ **Pièce d'identité « élève »** recto et verso
- ✓ **Attestation sur l'honneur** (uniquement en cas de séparation des responsables)
- ✓ **Bulletin 1er, 2e et 3e trimestre de 4e (ou bulletin 1er semestre et bulletin 2e semestre)**
- ✓ **Bulletin 1er, 2e et 3e trimestre de 3e (ou bulletin 1er semestre et bulletin 2e semestre)** ***si vous les avez en votre possession au moment de la demande***
- ✓ **Bulletin 1er, 2e et 3e trimestre de 2e ou de 1ere (ou bulletin 1er semestre et bulletin 2e semestre) en cas d'entrée en 1° ou T°.**

2 – Formulaire en ligne à compléter :

Nous souhaitons insister sur l'importance de la qualité de votre saisie notamment pour ce qui concerne les coordonnées téléphoniques ou postales. En effet, nous serons amenés à utiliser ces données dès septembre pour alimenter la base élèves / familles en lien avec le Rectorat de Grenoble ***(inscriptions aux examens officiels, …).***
Sur notre site Internet, en cliquant sur l'onglet « pré-inscription au lycée », les familles accèdent au formulaire à compléter pour réaliser une demande de pré-inscription.

- **Les familles renseignent** :
  - **Les informations personnelles du ou des responsables légaux** (par exemple *: situation familiale, numéro de téléphone portable, nombre d'enfants à charge, profession, etc…) Attention à bien veiller à ajouter le 2e responsable légal (bouton « ajouter un deuxième responsable » en bas de la colonne « responsable » et à compléter « l'attestation sur l'honneur ») Merci de veiller à saisir 2 adresses mails différentes pour les 2 responsables.*
  - **Les informations personnelles liées à l'élève** (par exemple *: Nom, prénom, date de naissance, n° de téléphone portable, établissement actuel, classe demandée, etc…)*
  - **La situation de pré-inscription de l'élève** (par exemple, *redoublement, élève boursier, utilisation des transports, régime souhaité, élèves bénéficiant d'un PAP, PAI, PPS … au collège…)*

*A noter, dans le cas d'une **demande d'internat**, la famille doit télécharger le dossier internat en cliquant sur le lien « télécharger le modèle de document ».*
*Le dossier sera imprimé, complété, enregistré sur l'ordinateur (en format JPEG ou PNG ou PDF) puis déposé en ligne en cliquant sur le lien « **dépôt du dossier internat** ».*

- **Une fois cette étape réalisée, les familles doivent insérer au formulaire les documents évoqués en préambule** :
  - ✓ **Livret de famille** page « **responsable** »
  - ✓ **Livret de famille** page « **élève** »
  - ✓ **Pièce d'identité « élève »** recto et verso
  - ✓ **Attestation sur l'honneur** (uniquement en cas de séparation des responsables)
  - ✓ **Bulletin 1er, 2e et 3e trimestre de 4e (ou bulletin 1er semestre et bulletin 2e semestre)**
  - ✓ **Bulletin 1er, 2e et 3e trimestre de 3e (ou bulletin 1er semestre et bulletin 2e semestre)** ***si vous les avez en votre possession au moment de la demande***
  - ✓ **Bulletin 1er, 2e et 3e trimestre de 2e ou de 1ere (ou bulletin 1er semestre et bulletin 2e semestre) en cas d'entrée en 1° ou T°.**

- **Les familles valident le formulaire** :

Lorsque le formulaire en ligne est complété, il est nécessaire de cliquer sur le bouton **« envoyer la demande »**.
Ainsi, toutes les informations relatives à la demande de pré-inscription sont prises en compte au sein de notre établissement.
La validité et la bonne lisibilité des pièces envoyées seront confirmées par mail. Un formulaire en ligne d'intention des choix pédagogiques sera envoyé simultanément à cette confirmation de validité.

3 – Demande de rendez-vous au 04.75.69.28.00 en complément de préinscription en ligne (vu ci-dessus) :

- Votre demande de pré-inscription au lycée est couplée avec une demande d'**internat ou concerne une pré-inscription en classe de Première ou Terminale,** *vous devez demander un rendez-vous avec Monsieur Teyssier, Adjoint du Lycée Général et Technologique,*

- Vous souhaitez nous communiquer des informations importantes concernant **le déroulement de la scolarité de votre enfant** (en lien avec sa santé, un pap, un pai, un pps, avec ses résultats scolaires, d'éventuelles difficultés familiales, …) vous pouvez demander un rendez-vous.

A noter, si vous connaissez déjà le Lycée Saint-Denis et que vous ne souhaitez pas de rendez-vous, nous serons peut-être amenés à vous contacter si nous avons des questions dans le cadre de l'étude de ce dossier.

Étape 2 : L'INSCRIPTION

Après étude du dossier de votre jeune par la Commission d'entrée au Lycée Saint Denis, **un mail** vous indiquera si celui-ci est **« inscrit sur liste principale »** ou **« placé sur liste d'attente »** au Lycée Saint-Denis pour la rentrée des classes de septembre 2024, **sous réserve du passage** en Seconde Générale et Technologique, en Première ou en Terminale, acté par le Conseil de Classe du dernier trimestre ou semestre **de votre établissement d'origine**.

En amont de la procédure Affelnet* (uniquement dans le cas d'une entrée en **2**°), différents documents administratifs, financiers et pédagogiques vous seront envoyés. Ils devront être soit conservés, soit complétés et retournés au plus tôt afin de **valider l'inscription** de votre jeune ; votre collège d'origine vous présentera la procédure Afflenet, vous devrez placer en choix n°1, l'établissement que vous souhaitez intégrer.

Nb : pensez à consulter régulièrement vos spams.

Documents à compléter et à retourner
Dès réception à l'administration*

- Le contrat de scolarisation (A1), l'annexe financière (A1bis), le mandat SEPA (A1ter) dûment complétés accompagnés de chèques d'arrhes,
- Votre dernier avis d'imposition,
- La procuration de paiement des bourses nationales(A5), uniquement si vous avez déposé un dossier de bourses nationales
- L'adhésion APEL (A7),
- La demande de badge de restauration (A9) accompagnée d'une photo d'identité et d'un chèque de 30 euros à l'ordre de Scolarest,
- La fiche pédagogique (A11) ; ce document signé **confirmera** le « formulaire d'intention complété en ligne lors de la préinscription.
- La fiche « organisation des soins et urgences » A4),

Documents à conserver *

- Le Projet d'établissement « vivre ensemble » (A2)
- Le règlement intérieur (A3)
- La Charte Informatique (A8),
- La Convention de mise à disposition à titre gratuit des manuels scolaires.

Documents à compléter
à remettre le jour de la rentrée
aux personnels de la Vie Scolaire *

- Le coupon d'application du règlement intérieur (A3bis),
- Le coupon d'acceptation de la Charte Informatique (A8),
- Le document « décharge parentale et sorties scolaires » (A10)
- La Convention de mise à disposition à titre gratuit des manuels scolaires.

*La liste des documents ou certains documents ci-dessus pourront être complétés ou modifiés.

Les documents ci-dessus seront renvoyés, complétés et signés dès réception par retour au Lycée Saint-Denis « Inscriptions Lycée » selon les consignes qui vous seront données à ce moment-là.

En cas de demande d'internat : Le chèque d'arrhes de 200 euros demandé dans le dossier de demande d'inscription à l'internat sera remis lors du rendez-vous avec Monsieur Teyssier, Adjoint de Direction du Lycée.

*Si la **demande d'internat** est acceptée, un chèque sera remis lors de l'entrée à l'Internat comme indiqué dans la Convention Financière de l'internat 2024/2025 - Annexe A12 qui devra être complétée dès l'admission à l'internat.*